



Desjardins
Caisse de Bienville

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA FONDATION JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES REMET DES BOURSES D'ÉTUDES À QUATRE JEUNES DE LA RÉGION

Lévis, le 27 avril 2011 - Grâce à la générosité de la Caisse Desjardins de Bienville et de Desjardins Sécurité financière, la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches a pu remettre cette année encore des bourses d'études ainsi que des ordinateurs portables recyclés à des jeunes en difficulté provenant du secteur du Littoral (Lévis, Montmagny et L'Islet).

Concernant les bourses d'études, la Caisse Desjardins de Bienville a versé 1 000 \$ à cette fin et la Fondation jeunesse a complété le tout avec 450 \$. Les quatre jeunes bénéficiaires de la Fondation jeunesse se partagent ainsi des bourses d'une valeur de 200 à 750 \$ afin de poursuivre leurs études, eux qui ont eu recours aux services du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches. Pour M. Jean-Paul Gaumont, président de la Caisse Desjardins de Bienville, le soutien financier accordé à ces jeunes qui ne l'ont pas toujours eu facile dans leur parcours de vie, est une belle dose d'encouragement et d'espoir à leur transmettre et confirme une fois de plus l'engagement de l'institution financière envers la jeunesse du milieu.

Du côté de Desjardins Sécurité financière, elle a offert à trois boursiers 2011 de la Fondation jeunesse des ordinateurs portables qui n'étaient plus utilisés mais qui ont été recyclés, le tout d'une valeur totale de 900 \$.

Grâce aux dons reçus, Tommy (prénom fictif) poursuivra ses études au cégep en sciences humaines et Ève (prénom fictif) pourra terminer sa formation en secrétariat juridique. Quant à Lydia (prénom fictif), elle commencera sa technique en soins infirmiers alors que Christophe (prénom fictif) pourra compléter ses études secondaires.

« Le plus beau verbe après aimer, c'est le verbe aider. »

La Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches, créée en 1992, est un organisme à but non lucratif, qui vise à promouvoir, encourager et soutenir le développement de projets pouvant favoriser l'intégration sociale de jeunes en grande détresse. En 2006, la Fondation a mis en place le programme des bourses d'études. Elle vise à venir en aide aux jeunes ayant eu recours aux services du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches et qui désirent poursuivre des études au niveau professionnel (DEP), collégial ou universitaire.

-30-

Aux journalistes : Veuillez prendre note que comme les jeunes bénéficiaires de la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches sont suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, leur identité ne peut être dévoilée afin de respecter la confidentialité qui y est prescrite. C'est pourquoi des prénoms fictifs (pour diffusion si souhaitée) ont été utilisés dans le présent communiqué.

Source :

Geneviève Dion, Responsable des communications
Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches

Genevieve_Dion_@ssss.gouv.qc.ca www.cj12.qc.ca